

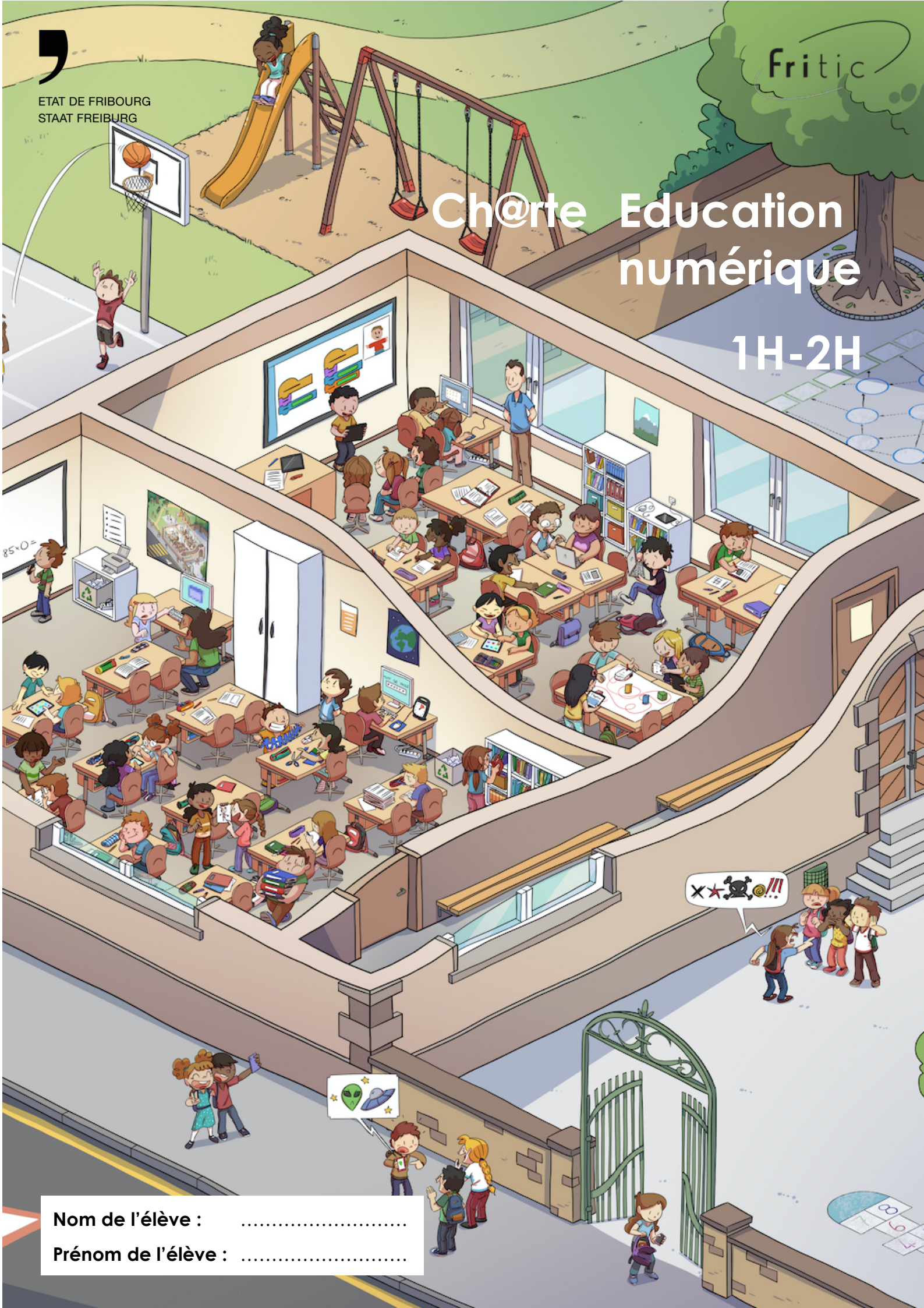


ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

fritic

Ch@rte Education numérique

1H-2H



Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :



Règle 1

À l'école, l'accès à Internet est réservé aux projets et travaux scolaires. Je demande l'autorisation à mon enseignant·e pour d'autres usages.



Règle 2

Sur les appareils de l'école, je télécharge des éléments uniquement avec l'autorisation de l'enseignant. Je ne fais pas d'achats.



Règle 3

Je garde pour moi mes informations personnelles et celles de mes amis (nom, numéro de téléphone, adresse de courriel, photo, vidéo).



Règle 4

Quand j'utilise du contenu trouvé sur Internet, j'en indique les sources.



Règle 5

Je ne diffuse et ne stocke pas du contenu illégal (injures, propos racistes ou diffamatoires, contenus pornographiques) sur Internet.



Règle 6

Je ne publie du contenu (photos, vidéos, ...) de personnes sur Internet qu'avec leur accord.



Règle 7

Je publie du contenu sur les plateformes scolaires uniquement avec l'accord de l'enseignant·e. Je ne modifie pas le travail réalisé par mes camarades sans leur accord.

Cette charte est issue de la Charte Internet Fritic (<https://www.fritic.ch/fr/prestations/chrte-internet>).

Elle se base sur la politique d'usage du canton de Fribourg (<https://www.fritic.ch/fr/politique-usage>).

Par leur signature, l'élève s'engage à respecter ces règles et les représentants légaux à en prendre connaissance.

Elève de 1H-2H	Représentants légaux	
<i>Date et signature :</i> le	<i>Date et signature :</i> le	<i>Date et signature :</i> le

CYCLE 1



Compétence 1

Je fais attention à la consommation d'énergie des appareils que j'utilise. Je comprends que tout ce que je fais avec un outil numérique consomme de l'énergie.



1H-2H



Compétence 3

Lorsque je découvre des contenus choquants sur Internet, j'en parle à un adulte de confiance.

